

# Infos. Village Villeparois

## **SOMMAIRE**

### *Mot du Maire*

#### **Conseil municipal du 31 mars**

- Résultat de clôture CA budget communal 2014
- Vote des taux d'imposition 2015
- Budget communal 2015
- Service de l'eau potable – budget 2015
- Lot. les Coteaux de la roche – budget 2015
- Changement d'adresse de Mme DAVAL Sandrine
- Travaux rue de Fanican – demandes de subventions

### *Informations diverses*

- Opération débroussaillage
- Le printemps arrive, quelques petits rappels
- Perdu
- Point d'apport volontaire

### *Association « Mon Village »*

- Œufs de pâques
- Théâtre
- A vos calendriers
- Page de jeux



Mairie : 7 rue de Prételon

70000 VILLEPAROIS

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi de 8h30 à 12h30

Vendredi de 9h00 à 12h00

Tel : 03 84 75 29 28 ou

07 85 52 93 73

e-mail :

[mairie.villeparois@wanadoo.fr](mailto:mairie.villeparois@wanadoo.fr)

Site internet

<http://www.villeparois.fr>

Permanence des Elus : jeudi de 18h à 19h

## **Le mot du Maire**

Madame, Monsieur,

Comme convenu, le Conseil Municipal lors de la séance du mardi 31 mars dernier a décidé de maintenir les taux d'imposition 2015 identiques à 2014.

Par contre, le budget eau est en équilibre précaire. Il y aura certainement lieu d'augmenter le prix de l'eau pour 2016. A ce sujet, il apparaît une surconsommation importante sur le premier trimestre 2015. Pensez à vérifier votre compteur d'eau de façon à éviter de passer à côté d'une éventuelle fuite et d'une grosse facture !

Le Printemps s'installe sérieusement et le fleurissement du village se fera courant mai. André Royer a déjà passé la commande de fleurs. Les personnes intéressées pour nous aider peuvent s'adresser à la mairie.

**Dernière minute.... J'apprends que ce dimanche 26 avril au matin, un rando VTT passera dans la rue des Sources et un ravitaillement est prévu devant la mairie. Soyez prudent !!**

Bien cordialement

Le Maire  
Bruno MICHEL

## **Conseil Municipal du 31 mars 2015**

### **DELIBERATION N° 10 : Résultats de clôture CA Budget communal 2014**

#### **Rapporteur: Le Maire**

Les résultats de clôture votés le 26 février 2015 pour le compte administratif du budget communal 2014 sont justes. Cependant, une erreur s'est glissée dans le report de l'année antérieure, car les résultats de clôture du budget assainissement dont la compétence a été transférée à la Communauté d'AGGLOMERATION de VESOUL au 01/01/2013 n'ont pas été intégrés.

Les résultats de clôtures pour 2014 sont donc

Fonctionnement : + 34 392.75 €

Investissement : + 89 243.01 €

Après en avoir délibéré le conseil adopte ces résultats qui annulent et remplacent les résultats de clôture du CA 2014 pour le budget communal.

Votes exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0



### DELIBERATION N°11 : Vote des taux d'imposition 2015

Sur Proposition du Maire

	Bases d'imposition de 2014	Bases d'imposition prévisionnelles pour 2015	Taux	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	234 766 €	242 700 €	8.70 %	21 115 €
Taxe foncière (bâti)	137 498 €	141 000 €	17.10 %	24 111 €
Taxe foncière (non bâti)	9 507 €	9 500 €	49.22 %	4 676 €
<b>Total</b>				<b>49 902 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil décide de maintenir les taux d'imposition actuels compte tenu que la somme attendue est suffisante pour équilibrer le budget communal.

Votes exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

\*\*\*

### DELIBERATION N°12: Budget communal 2015

#### **Rapporteur: Le Maire**

Je vous invite à prendre connaissance du projet de budget communal primitif 2015, annexé à la présente délibération. Je vous propose de voter ce budget par chapitre sans vote formel de chaque chapitre et avec reprise des résultats 2014 après le vote du compte administratif 2014 et la reprise des résultats conformément à la délibération 11/2015. 🐞

#### Concernant la section de fonctionnement :

Les dépenses sont arrêtées à hauteur de **130 805 €** et comprennent :

- Les charges de personnel évaluées à 33 590 € en légère augmentation en prévision du reclassement des agents de la catégorie C et des évolutions statutaires.
- Les charges à caractère général estimées à 34 660 € ajustées aux dépenses constatées en 2014
- Les autres charges de gestion courante estimées à 27 355 € en légère diminution. Ce chapitre prend notamment en compte le financement du déficit du budget du lotissement « Les coteaux de la roche » pour un montant de 17 205 €
- Les charges financières d'un montant de 3 906 € en légère baisse. 🐞
- Les amortissements évalués à 14 633 €, en légère baisse.
- Le virement à la section d'investissement d'un montant de 15 661 € en hausse par rapport au budget 2014.
- Fonds de péréquations reversé pour 1000 €

Les recettes sont arrêtées à hauteur de **130 805 €** et comprennent pour l'essentiel :

- Les impôts locaux et taxe estimés à 56 002 €, en légère hausse compte tenu de l'évolution des bases.
- Les dotations et participations estimées à 40 100 € (Non communiquées à ce jour)
- Le produit des services évalué à 311 €.



- Un excédent reporté de 34 392 €

#### Concernant la section d'investissement :

Les dépenses sont arrêtées à hauteur de **128 037 €** et comprennent :

- Le remboursement des emprunts à hauteur de 10 080 €, en légère progression
- Le report des travaux d'aménagement des espaces verts non réalisés en 2014 pour un montant de 3 141 €
- Le financement partiel des travaux de requalification de la rue de Fanican pour un montant de 93 866€
- Un programme de réfection de voirie à hauteur de 10 650 €
- Des travaux d'investissement en forêt pour un montant de 1000 €
- Des investissements dans de l'outillage et logiciels pour la dématérialisation pour un montant de 9300 €

Les recettes sont arrêtées à hauteur de **128 037 €** et comprennent :

- Les amortissements estimés à 13 633€
- Subvention de la réserve parlementaire 7000 € concernant les travaux rue de Prételon
- Le prélèvement sur la section de fonctionnement pour un montant de 15 661 €
- Une subvention AED attendue sur le programme voirie de 2 500 € (Report 2014 compris)
- L'excédent 2014 reporté pour un montant de 89 243 €

Votes exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0



#### **DELIBERATION N°13 : Service de l'eau potable - Budget 2015**

##### **Rapporteur: Le Maire**

Les résultats 2014 montrent qu'il n'y a pas de réserves financières. Il faudra envisager d'augmenter le prix de l'eau en 2016. Je vous rappelle qu'il n'a pas été augmenté depuis plusieurs années.

Je vous invite à prendre connaissance du projet de budget primitif 2015, du service de distribution de l'eau potable annexé à la présente délibération.

Je vous propose de voter ce budget par chapitre sans vote formel de chaque chapitre et avec reprise des résultats 2014 et après le vote du compte administratif 2014.

#### Concernant la section d'exploitation :

**Les dépenses** sont arrêtées à hauteur de 24 512 € et se décomposent comme suit :

- Les amortissements estimés à 8 301 €, stables compte tenu de l'absence de nouvel investissement en 2014
- Les charges de gestion courante, constituées pour l'essentiel par les achats d'eau et notre participation au syndicat du Breuchin, estimées à 12 390 €
- Les charges financières pour un montant de 1 611 €, en légère baisse, aucun emprunt n'ayant été souscrit en 2014
- La redevance pollution reversée à l'agence de l'eau pour un montant estimé à 2 210 €.

**L'équilibre financier** de cette section est assuré par les ventes d'eau pour un montant estimé à 19 857 €, les reprises de subventions estimées à 4 576 € et la reprise du résultat 2014 d'un montant de 79 €

#### Concernant la section d'investissement :

**Les dépenses** sont arrêtées à hauteur de **14 021 €** et comprennent :



- Le remboursement du capital des emprunts pour un montant de 3 642 €
- La reprise de subventions estimées à 4 576 €
- La poursuite des opérations de mise aux normes des branchements d'eau pour un montant global estimé à 5 803 €

L'équilibre financier de cette section est assuré par :

- Les amortissements pour un montant de 8 301 €
- Le report de l'exercice 2014 pour un montant de 5 720 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Adopte le budget primitif du service de l'eau potable 2015 proposé par le Maire et annexé à la présente délibération.

Votes exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

\*\*\*

#### **DELIBERATION N°14 : Lotissement « Les coteaux de la Roche » - Budget 2015**

Rapporteur: Le Maire

Je vous rappelle que les contraintes administratives liées au projet de contournement de Vesoul par la RN 19 sont maintenant définitivement levées et que les parcelles que nous avons viabilisées sur ce lotissement peuvent être mises en vente sans contrainte particulière pour les acquéreurs.

Je vous rappelle également que pour assurer le financement des travaux de viabilisation réalisés, nous avons souscrit un emprunt de 200 000 € qui couvre en partie ces dépenses et que le remboursement de cet emprunt est financé par une participation du budget communal à hauteur de 17 205 €.

Hormis le remboursement de cet emprunt et des crédits à hauteur de 500 € pour financer quelques frais annexes, ce budget ne comprend que les opérations habituelles de stock de début et de fin d'année.

Les ventes éventuelles de parcelles seront intégrées au budget par décision modificative.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve le budget primitif 2015 du lotissement « Les coteaux de la Roche » annexé à la présente délibération

Votes exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

\*\*\*

#### **DELIBERATION N°15 : Changement d'adresse de Mme DAVAL Sandrine**

Rapporteur: Le Maire

Suite à une demande des services fiscaux et de Madame DAVAL Sandrine, je vous propose de changer l'adresse de son terrain au 7 rue de Fanican afin de lui permettre d'uniformiser ses documents officiels.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le changement d'adresse qui sera désormais 7 rue de Fanican en lieu et place du 46 rue des Sources.

Votes exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0



# Infos. Village Villeparois

## **DÉLIBÉRATION N°16 : Travaux rue de Fanican – Demandes de subventions**

Rapporteur: Le Maire

Plusieurs devis ont été demandés pour la réfection du mur de la rue de Fanican.

La commission d'appel d'offre a décidé de retenir l'entreprise PERRIN de Port sur Saône qui propose un devis s'élevant à 34 741 € HT soit 41 690.20 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la décision de la commission, et autorise le Maire à signer tous les documents afférant à ce dossier et à déposer des dossiers de demande de subventions.

### **Plan de financement :**

#### **Dépenses :**

Devis estimatif Sasu PERRIN : 34 741.84 € HT soit 41 690.20 € TTC

#### **Financement :**

- Amende de police : 4 000.00 €
- DETR : 5 000.00 €
- Réserve parlementaire : 5 000.00 €
- Conseil Général (25%) : 8 685.00 €
- Fonds propres : 12 056.84 € + TVA 6 948.36 € = **19 005.20 €**

Total : **41 690.20 €**

Exprimées 10  
 Abstention : 0  
 Contre : 0  
 Pour 10

## ***Infos diverses***

### **OPÉRATION DÉBROUSSAILLAGE**

Quelques bénévoles ont accompagné des conseillers municipaux pour nettoyer une partie du futur lotissement des Coteaux de la Roche à l'entrée du village. Merci pour leur participation active.



20 avril 2015

# Infos. Village Villeparois

## **LE PRINTEMPS ARRIVE, QUELQUES RAPPELS...**



Voici venu le temps des tondeuses et autres engins de bricolage

Les jours ouvrables vous pouvez allègrement vous donner à votre passe-temps favori de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures 30. Il en est de même pour les entreprises qui interviennent à votre domicile. Elles doivent respecter les mêmes horaires. 🐞

Les dimanche et jours fériés de 10 heures à 12 heures. Pensez tout de même à vos voisins, ils travaillent peut-être la nuit ou ont de jeunes enfants.



## **PERDU :**

*Cet adorable petit chaton noir et blanc a disparu de la rue du Moulin à Coulevon le 23 mars 2015. Il est curieux, un peu filou, et s'appelle Pepone. Il est facilement reconnaissable par ses oreilles toutes blanches. Il est âgé de 5 mois. Si vous l'apercevez ou si vous l'avez recueilli, merci d'appeler au 06 07 64 47 15.*



# Infos. Village Villeparois

## **POINT D'APPORT VOLONTAIRE**

Nous vous rappelons que le point d'apport volontaire pour la collecte des verres n'accepte que les bouteilles et bocaux. Les bouchons, joints métalliques et en silicone doivent être enlevés. De plus les vitres, ampoules et autre vaisselles cassées doivent être déposées en déchèterie.

Beaucoup de débris de verres jonchent le sol devant le container. C'est très dangereux, en particulier pour les enfants. Merci de veiller à laisser l'endroit propre.

## *Association « Mon Village »*



### **Œufs de Pâques :**

Le 11 avril, les enfants du village dans une ambiance joviale, ont ramassé les œufs de Pâques dissimulés autour de la mairie. Chasse qui a ravi les petits et les grands.

### **Théâtre à Colombier :**



Le 18 avril, la troupe des Cabotins, dont trois acteurs habitant Villeparois, a joué deux pièces de théâtre devant près de deux cents spectateurs dans la salle de Colombier. Tous nous ont bien fait rire. Ce fut une bonne soirée pour les petits et les grands.

La recette de la buvette et la vente des crêpes étaient au profit de l'Association Mon Village.



### **A vos calendriers :**

L'Association Mon Village organise :

- concours de pétanque annuel le samedi 30 mai
- le vide-grenier le dimanche 14 juin 2015.

La Présidente  
Nathalie BAGUET

# Infos. Village Villeparois

## Page de jeux

### OBSERVATION

Combien de coccinelles se sont cachées dans les pages du journal ?

Réponse : \_\_\_\_\_

### SUDOKU

But du jeu : remplir toutes les cases vides de la grille par un nombre de sorte que chaque ligne, chaque colonne, chaque carré 3x3 Contienne un nombre différent.

				6				
2			7	4	5			3
		5	8		1	9		
	4	9				6	7	
6								4
	7	8				2	3	
		4	5		9	8		
9			2	3	4			6
				1				

### RECONSTITUER DES PROVERBES

\_\_\_\_\_ tous les chats sont gris.

Aide-toi, le \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_ vient en mangeant.

Aux grands mots, les \_\_\_\_\_.